

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le 2 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Thierry PAPOT, Maire en exercice.

**Nombre de membres**

- En exercice : 19
- Présents : 18

**Date de la convocation** : 27/08/2020

**Date d'affichage** : 27/08/2020

**Présents** : Mesdames Jacqueline TARDIVEL, Elodie MARCHAND, Sabrina DOUAIRE, Aurélie POIRIER, Nathalie FUSELLIER, Floriane DUPUY, Bernadette VOUAUX, Sandra RIQUIN, Béatrice CANONNE, Messieurs Manuel DA SILVA, Thierry FREMONT, Thierry GROBOIS, Etienne MOREAU, Christian PACORY, Jacky PASQUIER, Florent POIRIER, Robert PLU,

**Absents excusés** : /

**Absent, a donné pouvoir** : Monsieur Patrice NEAU à Monsieur Florent POIRIER  
Monsieur Florent POIRIER est nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Jacky PASQUIER regrette que son intervention relative au recrutement d'un agent à l'accueil de la mairie n'ait pas été notée. Il avait demandé si le poste avait été proposé à l'agent précédemment en place et actuellement en disponibilité.

Il estime que des remarques plus banales sont notées alors que d'autres ne le sont pas.

Monsieur le Maire lui répond qu'il sera fait en sorte de noter le maximum d'observations ; effectivement, chacun mesure différemment l'importance des remarques qui peuvent être faites.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, d'ajouter 2 points à l'ordre du jour, l'un concernant le recrutement d'un agent contractuel aux écoles, l'autre relatif à la réduction du temps de travail d'un agent.

**ORDRE DU JOUR**

**1 - Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du conseil municipal**

1 -

DESIGNATION	Columbarium 12 places
ENTREPRISE	PF CAPTON
PRIX HT	5 658.83 €
PRIX TTC	6 790.00 €

2 -

DESIGNATION	Couverture maison associative
ENTREPRISE	SARL BLISS
PRIX HT	26 864.30 €
PRIX TTC	32 237.16€

3 -

DESIGNATION	Vernantes et vous
-------------	-------------------

ENTREPRISE	Hapytête
PRIX HT	1 517.50 €
PRIX TTC	1 821.00 €

4 -

DESIGNATION	Tenues restaurant scolaire
ENTREPRISE	SARL Honorance
PRIX HT	814.80 €
PRIX TTC	977.76 €

5 -

DESIGNATION	Fauchage sentiers de randonnées et balisage circuit
ENTREPRISE	Aden
PRIX TTC	1 418.88 €

6 -

DESIGNATION	Panneau d'informations municipales
ENTREPRISE	KGMAT
PRIX HT	2 080.16 €
PRIX TTC	2 496.19 €

7 -

DESIGNATION	Armoire défibrillateur
ENTREPRISE	Urgence secours équipement
PRIX HT	495.00 €
PRIX TTC	594.00 €

8 -

DESIGNATION	Produits d'entretien
ENTREPRISE	Champenois
PRIX HT	1 879.53 €
PRIX TTC	2 255.44 €

#### **DEL N°02-09/2020-02 délégation d'attribution du conseil municipal au Maire**

Monsieur le Maire explique que la délibération de délégation d'attribution du conseil municipal au maire qui a été prise a fait l'objet d'une remarque de la Préfecture au niveau du contrôle de légalité.

En effet, il est noté dans le point 24 relatif au dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme « dans les limites fixées par le conseil municipal », alors que cette phrase n'a pas lieu d'être.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve la suppression de ces mots, Autorise Monsieur le Maire à signer la délibération correspondante.

#### **DEL N°02-09/2020-03 désignation de représentants au sein de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)**

Suite au renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de proposer à la Direction Générale des Finances Publiques une liste de 32 noms afin de constituer la commission communale des impôts directs, qui donne chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Le conseil municipal, à l'unanimité, propose la liste suivante :

1	Jacqueline TARDIVEL	7	Auréliе POIRIER
2	Manuel DA SILVA	8	Etienne MOREAU
3	Elodie MARCHAND	9	Patrice NEAU
4	Thierry FREMONT	10	Bernadette DUPUY
5	Sabrina DOUAIRE	11	Jacky PASQUIER
6	Thierry GROSBOIS	12	Sandra RIQUIN

13	Florent POIRIER	23	Jean-Pierre BRUNEAU
14	Béatrice CANONNE	24	Jean-Denis LAMBERT
15	Robert PLU	25	Marcel TARDIVEL
16	Bernard GENDRON	26	François LECHAT
17	Thierry LAMBERT	27	Jean-Luc GUYON
18	Suzanne FEUNTUN	28	Pascal HARDOUIN
19	Amélie PICHONNEAU	29	Nicole DECORDIER
20	Claude POIRIER	30	Jacques LOUVET
21	Jean-Pierre RABOUAN	31	Christian MOTHAI
22	Jean-Michel DEQUIDT	32	Eric BARILLE

#### **DEL N°02-09/2020-04 versement d'un fonds de concours au SIEML**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, décide de verser un fonds de concours au SIEML pour les opérations de dépannages réalisées entre le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et le 31 août 2019 (square de l'Epinay, rues Flandres Dunkerque, du Docteur Frétigny) d'un montant de 1 824.12€ TTC.

#### **DEL N°02-09/2020-05 rémunération des heures supplémentaires du personnel municipal**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il y a lieu d'officialiser, notamment au niveau du Trésor Public, le principe déjà existant de rémunération des heures supplémentaires effectuées par le personnel municipal.

En l'absence d'observations, le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la délibération correspondante.

#### **DEL N°02-09/2020-06 désignation de représentants au sein de la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)**

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les nominations suivantes :

Président : Monsieur Thierry PAPOT

Secrétaire : Madame Jacqueline TARDIVEL

Trésorier : Monsieur Florent POIRIER

#### **DEL N°02-09/2020-07 indemnité gardiennage église**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des termes de la circulaire préfectorale relative au montant de l'indemnité de gardiennage de l'église en fixant le plafond à 479.86€ pour un gardien domicilié à Vernantes.

Considérant le fait que le gardien de l'église est effectivement domicilié sur la commune, le conseil municipal à l'unanimité décide d'accorder cette indemnité à la paroisse.

#### **DEL N°02-09/2020-08 Décision modificative budgétaire**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Pacte Financier et Fiscal		739216 (reversement conventionnel de fiscalité) +432.00€
	022 (dépenses imprévues fonctionnement) -432.00€	

#### **DEL N°02-09/2020-09 adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le principe d'adhésion au CAUE, sachant que le montant s'élève à 0.10€ par habitant (soit 202.30€).

**DEL N° 01-07/2020-10 Permanences élections législatives partielles 20 et 27 septembre 2020**

20 septembre	Président	Assesseur	Assesseur
8h00 - 10h00	C. PACORY	F. POIRIER	T. GROSBOIS
10h00 - 12h00	N. FUSELLIER	J. PASQUIER	A. POIRIER
12h00 - 14h00	B. VOUAUX	T. PAPOT	J. TARDIVEL
14h00 - 16 h00	B. CANONNE	T. PAPOT	F. DUPUY
16h00 - 18h00	P. NEAU	E. MOREAU	T. FREMONT

27 septembre	Président	Assesseur	Assesseur
8h00 - 10h00	M. DA SILVA	T. GROSBOIS	R. PLU
10h00 - 12h00	S. RIQUIN	E. MARCHAND	B. VOUAUX
12h00 - 14h00	S. DOUAIRE	F. POIRIER	F. DUPUY
14h00 - 16 h00	B. CANONNE	N. FUSELLIER	R. PLU
16h00 - 18h00	E. MOREAU	P. NEAU	T. FREMONT

En cas d'empêchement, merci de trouver rapidement un ou une remplaçant(e).

**DEL N° 02-09/2020-11 recrutement d'un adjoint technique**

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à recruter un adjoint technique pour surcroît de travail au restaurant scolaire en raison de la situation sanitaire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au chapitre 12 du budget.

**DEL N° 02-09/2020-12 réduction du temps de travail d'un agent**

Un agent municipal a demandé à réduire son temps de travail ; auparavant affecté au restaurant scolaire (216h) et au stade (30h), il souhaite aujourd'hui n'assurer que l'entretien du stade.

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette diminution du temps de travail, de 5.36/35<sup>e</sup> à 2.35/35<sup>e</sup>.

**INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES**

- Enquête publique sur l'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole sur le bassin versant de l'Authion, depuis le 27 août.

Registre d'observation en mairie, jusqu'au 30 septembre

- Rentrée scolaire : la parole est donnée à Madame Sabrina DOUAIRE qui donne les chiffres : 4 classes pour l'école publique Eugène Livet avec 94 élèves, 4 classes également pour l'école Notre Dame avec 86 enfants. Monsieur le Maire rappelle que toute fermeture d'école ou de classe liée à la situation sanitaire actuelle est du ressort du Préfet.
- Actes d'incivilités, vandalisme : avec l'installation des caméras, les gendarmes viennent régulièrement visualiser les vidéos en mairie, ce qui peut les aider à résoudre des affaires.
- Par ailleurs, dans le contexte actuel d'agression des maires, la Préfecture met à disposition des Maires un numéro de téléphone qu'ils peuvent utiliser les samedi et dimanche.
- PLUi : une réunion s'est tenue en début de semaine avec la communauté d'agglomération, principalement pour exposer le projet aux nouveaux élus. Monsieur le Maire propose au conseil de venir

consulter tous les documents en mairie, puisqu'il lui faudra se prononcer par une délibération au mois d'octobre, sachant que l'enquête publique pourrait se dérouler en décembre.

- Réunion Anjou Cœur de Ville : la prochaine réunion se tiendra en mairie le 8 septembre prochain.
- Commissions thématiques : Monsieur le Maire rappelle que la communauté d'agglomération avait sollicité les communes afin d'inscrire des représentants locaux au sein de différentes commissions ; il regrette que peu d'élus de Vernantes se soient manifestés.
- Journées du patrimoine les 19 et 20 septembre : la brochure réalisée l'an passé va être remise à disposition ; la mairie église sera ouverte.
- Protocole sanitaire salles et équipements sportifs : Monsieur Florent POIRIER explique que toutes les structures ont été ré-ouvertes, mais que le protocole est lourd à respecter. Pour ce faire, la municipalité va les accompagner, et le conseil accepte le principe de prise en charge de gel hydro-alcoolique, produits désinfectants, lingettes, ainsi que la gestion d'un listing d'émargement.  
La commission associative va rencontrer le 9 septembre prochain les présidents des différentes structures pour tout organiser.  
Une question se pose également concernant le terrain de football qui est mal éclairé, mais qui va être plus fréquenté cette saison car le stade de Vernoil est en réfection.
- Installation de panneaux réglementant la vitesse à 90 km/h sur l'axe Saumur/Noyant
- Suppression de la ligne de car Vernantes Vernoil pour les élèves ; seulement 2 enfants utilisaient la ligne
- Réfection de la chaussée (Noyant/Saumur), du 19 octobre au 1<sup>er</sup> novembre
- Opération broyage de végétaux, notamment à la déchèterie de Vernantes
- Projet de création d'une page Facebook Vernantes
- Monsieur Florent Poirier s'étonne que la commission chemin qui a été constituée ne soit pas ouverte aux personnes extérieures qui ont une bonne connaissance de la commune. Monsieur le Maire reconnaît que ce serait effectivement utile et l'invite à communiquer des noms.
- A la question de Monsieur Florent POIRIER concernant le règlement intérieur du Conseil Municipal, Monsieur le Maire précise que les articles sont conformes aux textes réglementaires, notamment pour le vote à bulletins secrets, qui doit être demandé par le tiers des membres du conseil.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 23h45.

Fait à VERNANTES, le 7 septembre 2020

Le secrétaire de séance,

Florent POIRIER

Le Maire,

Thierry PAPOT

